

VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement

Volume 16 Numéro 1 | mai 2016
Mettre à l'épreuve l'acceptabilité sociale
Section courante

Les choix d'investissements publics en culture et le développement durable : sous quelles conditions ?

VIRGINIE PROULX

Résumés

Français English

Depuis toujours, l'art et la culture servent les sociétés, parfois en leur laissant un patrimoine grandiose, souvent en divertissant la population, plus récemment en attirant le tourisme, en procurant une image de marque à une ville, ainsi qu'en instruisant et en cultivant les communautés. L'histoire retient que les dirigeants d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs qui ont investi en culture ont permis aux sociétés de s'épanouir, de développer leur créativité, de se distinguer et de transmettre leur savoir. On réalise de plus en plus concrètement à quel point la culture contribue au développement des grandes villes : Barcelone et Paris en ont fait leur force. Mais peut-on espérer que la culture soit également un vecteur de développement pour les petites villes régionales ? Et si oui, quelles sont les différentes façons d'investir en culture pour que cette dernière contribue au développement de façon durable ? Comment les décisions publiques envers différentes formes de culture et divers processus propres à son développement (ex : création d'infrastructures, production artistique, diffusion, mise en marché, promotion du tourisme culturel) peuvent-elles contribuer à engendrer un

développement territorial durable ? Notre étude est basée sur une analyse de discours d'acteurs locaux à Rimouski par rapport aux choix d'investissements publics en culture et aux liens à y faire avec le développement durable.

For as long as we can remember, arts and culture have thrived in societies. Sometimes by leaving them a great heritage, sometimes by amusing people, other times, more recently, by attracting tourism, by providing a city brand and sometimes, by educating and cultivating people. For the leaders of yesterday and today, from here and there who have invested in culture, the story has shown that this is what allows societies to grow, to develop their creativity, to be recognized and share their knowledge. We realize more and more concretely how culture contributes to the development of large cities : Barcelona and Paris have made it their strength. But can we presume that culture could also be a vector of development for small regional cities ? And if so, what are the different ways to invest in culture so that it contributes to development in a sustainable way ? How can public decisions toward different forms of culture and various processes involved in its development (infrastructures, artistic production, distribution, marketing, promotion of cultural tourism) influence impacts on sustainable territorial development today ? Our study is based on an analysis of local actors speech in Rimouski about public investments in culture and sustainable development.

Entrées d'index

Mots-clés : culture, politiques publiques, développement durable, tourisme, Rimouski, Québec

Keywords : culture, public policies, sustainable development, tourism, Rimouski, Québec

Texte intégral

Les investissements publics en culture et le développement durable : quels liens ?

- 1 Il semble aujourd'hui devenu commun de penser que la culture contribue au développement. En effet, les politiques de développement par la culture se sont multipliées au cours des dernières années, et ce, autant au Québec qu'ailleurs dans le monde. Les villes ont découvert, ou parfois redécouvert le pouvoir grandissant de la culture, à la fois pour attirer des investisseurs, de nouvelles populations, pour divertir, pour sécuriser ou revitaliser un territoire, pour valoriser un sentiment d'appartenance, bref, un environnement adéquat pour le développement semble aujourd'hui passer par la culture. Bilbao et son musée Guggenheim est probablement l'exemple le plus cité, mais on pourrait aussi discuter des cas de Glasgow, Dublin et Barcelone (St-Pierre, 2002). Au Québec, c'est surtout la ville de Québec elle-même, pour son 400^e anniversaire (2008), qui a profité d'investissements majeurs en culture provenant des gouvernements supérieurs provincial et fédéral. Les spectacles à grand déploiement ont notamment attiré de nombreux touristes et redonné fierté à une ville en quête d'une nouvelle identité.
- 2 Lorsqu'il est question d'investir en culture, il est commun d'entendre d'un côté les discours des *pro-culture*, valorisant les impacts notamment économiques qu'entraîne la culture, et de l'autre, les discours *anti* investissements publics en culture, avec pour arguments les contextes budgétaires réduits, la nécessaire austérité ou même l'association de la culture avec le « gaspillage » de fonds publics. Également, la place du

privé en culture ou le fait de la laisser au marché est souvent revendiqué, tout comme on laisse (de plus en plus) au marché les autres secteurs de l'économie. Il semble même d'usage de penser que les élus sont habituellement réfractaires à investir en culture, notamment pour pouvoir diminuer les taxes municipales ou du moins ne pas les augmenter.

3 Or, il convient de mentionner d'emblée que ces catégories de discours, généralement mises de l'avant lorsqu'il est question de politiques culturelles, ne sont pas complètes. De plus, si les élus ne sont pas si réfractaires aux investissements publics en culture, ce n'est certes pas étranger au fait qu'il y a un lien important à faire entre les investissements publics en culture et l'attrait d'investisseurs, de familles, de jeunes, de retraités. Également, les investissements publics en culture peuvent être plutôt bien perçus par les politiciens lorsqu'ils engendrent une hausse du tourisme, voire du développement économique local. Nous avons voulu creuser ces perceptions tout en questionnant les liens entre les investissements publics en culture et le développement durable. Nous l'avons fait à travers une analyse qui se base à la fois sur la théorie et l'analyse de discours d'acteurs locaux à Rimouski, dans le cadre d'une thèse de doctorat en développement régional.

4 Les effets positifs de la culture sur le développement ne sont plus à démontrer. Même si encore aujourd'hui, il est difficile d'établir des preuves économiques concrètes à court terme, les effets positifs de la culture sont à plusieurs niveaux, parfois seulement visibles à long terme, ce pourquoi il est difficile de les chiffrer. Pourtant, certaines études ont tout de même montré que chaque dollar investi rapporte trois fois plus, parfois jusqu'à sept fois plus d'argent (Proulx, 2013). Et la culture est un investissement peu risqué. Les montants d'argent investis sont généralement beaucoup moins importants que dans d'autres industries, notamment parce que les artistes et les artisans ont souvent de faibles revenus, qu'ils travaillent souvent bénévolement, ne calculent pas leurs heures et savent faire beaucoup avec peu. Parce que les installations sont généralement peu coûteuses par rapport à d'autres types d'investissements, et parce que les conséquences à long terme ne sont, la plupart du temps, que positives. Socialement, économiquement et artistiquement, les investissements publics en culture engendrent des conséquences positives à tous les niveaux. Les nombreux impacts positifs de la culture sur le développement ont notamment engendré un phénomène particulier, celui où les investissements publics en culture s'orientent de plus en plus sur leurs retombées économiques. Il devient même utile de se demander si l'impact ne semble pas devenir plus important que la culture en soi.

5 À Québec, le 6 décembre 2011, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine de l'époque, Mme Christine Saint-Pierre, dévoilait l'Agenda 21 de la culture du Québec. Ce document venait établir les principes et les objectifs « pour faire de la culture une composante majeure et essentielle de la société, intégrée aux dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable » (UMQ, 2011). L'Agenda 21 de la culture du Québec propose des objectifs sous quatre grands thèmes :

1. La culture est porteuse de sens, d'identité, de valeurs et d'enracinement ;
2. La culture est un vecteur de démocratie, de dialogue interculturel et de cohésion sociale ;
3. La culture est un catalyseur de créativité, de développement économique et de création de richesse ;

4. La culture est un élément structurant de l'aménagement et du développement des territoires.

6 « Créé dans la foulée de la Stratégie de développement durable du gouvernement, l'Agenda 21 de la culture, qui constitue un précédent, contribuera à mettre sur pied un vaste chantier gouvernemental : le Chantier culture » (UMQ, 2011). Ce chantier consiste à intégrer la culture aux objectifs de développement durable fixés par le gouvernement et ce, à l'intérieur des ministères et organismes gouvernementaux lors de la mise en œuvre de projets (UMQ, 2011). Si l'Agenda 21 de la culture au Québec présente des objectifs liés à sa durabilité culturelle et sociale, il est légitime de se demander si dans les faits, ces principes sont intégrés par les acteurs locaux et l'action publique locale et supralocale.

7 À partir des résultats de notre étude, nous allons d'abord identifier deux façons de parler de culture, qui peuvent avoir elles-mêmes un impact important sur les politiques publiques s'y rattachant. Nous voulons ici différencier ce que l'on pourrait appeler le *développement culturel* du *développement par la culture*. Nous analyserons cette précision de façon à ce que la différence entre les termes puisse spécifier et mieux analyser les discours et les objectifs dans les politiques publiques culturelles. Par la suite, nous ferons état des liens établis entre la culture et le développement durable, et à la suite de cette partie plus théorique, nous élaborerons des conditions pour que les investissements publics en culture contribuent à agir comme un vecteur de développement territorial durable.

Méthodologie

8 Cet article est basé sur les résultats d'une thèse de doctorat en développement régional. Nous avons fait cette étude exploratoire à partir d'une méthode mixte d'analyse théorique et d'analyse thématique basée sur des discours et des représentations. Les témoignages ont été recueillis à l'aide d'entrevues semi-dirigées (37) auprès d'acteurs locaux provenant de six milieux différents (administration, politique, médias, culture, affaires, éducation) à Rimouski (Québec). Les entrevues avaient pour but d'interroger les acteurs locaux sur la culture et son impact sur le développement de la ville de Rimouski. Nous avons également bâti un cadre conceptuel à partir de nos résultats afin d'établir des conditions pour que les investissements publics en culture agissent comme un vecteur de développement durable. De cette façon, nous avons pu amalgamer des représentations sociales liées à la culture à la théorie en développement durable. De par le fait que notre étude se base sur une analyse de discours, elle se distingue des travaux de Diane Saint-Pierre, notamment, qui s'est intéressée au financement public de la culture en termes économiques.

9 Le terrain d'étude est la municipalité de Rimouski, capitale régionale du Bas-Saint-Laurent. Rimouski est une ville québécoise d'environ 50 000 habitants, située sur la rive-sud de l'estuaire du Fleuve Saint-Laurent. Rimouski se caractérise principalement comme une ville de services et de recherche maritime. Le territoire est de 255 km², situé à 550 kilomètres de Montréal, à 310 kilomètres de Québec et à 110 kilomètres de Rivière-du-Loup (MRC de Rimouski-Neigette, 2001). L'âge moyen est de 44 ans, le revenu médian des familles est de 58 954 \$, on y retrouve 2 % d'immigrants et 98 % de la population est francophone. 28 % des habitants ont un diplôme universitaire (Statistiques Canada, 2010).

10 La municipalité de Rimouski et la MRC de Rimouski-Neigette se sont dotées d'une

politique culturelle. Selon le préfet de la MRC à l'époque de sa création, « La vie culturelle des collectivités représente une valeur intrinsèque que l'on a souvent tendance à tort [...], à vouloir mesurer avec d'autres facteurs, notamment économique [sic] » (MRC de Rimouski-Neigette, 2002 :3). Pour ce dernier, la culture est le reflet de la qualité de vie collective et individuelle.

- 11 La ville de Rimouski a été choisie pour plusieurs raisons, dont le fait que culturellement, elle se démarque : Elle est l'hôte de prestigieux festivals (Festijazz International de Rimouski, Festival International de film jeunesse de Rimouski, les Grandes Fêtes du Saint-Laurent, le salon du livre, etc.), d'activités culturelles régulières et spontanées, et ce, dans plusieurs domaines de la culture. D'ailleurs, rappelons la présence de la Coopérative Paradis, organisme de production et de diffusion culturelle, qui chapeaute six organismes culturels impliqués dans le développement culturel de la région, soit *Caravansérail* (arts visuels), *Les Éditions du Berger Blanc* (journalisme engagé – le journal Le Mouton Noir), *la Ligue d'improvisation de Rimouski*, *Paraloeil* (cinéma de répertoire), *le théâtre l'exil* et enfin *Tour de bras* (musique actuelle). Rimouski possède également une grande salle de spectacle moderne ainsi que plusieurs lieux de diffusion, dont la salle de spectacle Georges-Beaulieu, les salles du Paradis, sans parler des bars et restaurants qui présentent des spectacles. On y trouve aussi le Musée régional de Rimouski, l'Opéra de Rimouski, l'Orchestre symphonique de l'Estuaire (OSE), le Conservatoire, trois cinémas, une école de danse, une école de musique, deux ligues d'improvisation (musique et théâtre), etc.
- 12 Rimouski est l'une des villes de taille moyenne qui investit le plus en culture au Québec. De plus, le Bic, maintenant fusionné à Rimouski, possède un théâtre qui diffuse des pièces et spectacles à l'année, en plus de présenter sa propre production durant l'été. On y retrouve aussi les Concerts aux Îles du Bic (musique de chambre) et la Buvette du Mange-Grenouille, un nouveau lieu de diffusion de spectacles intimes.
- 13 Hormis son côté culturel, Rimouski est une ville particulièrement intéressante à étudier, notamment parce que depuis les dernières années, la municipalité a choisi d'adopter une approche ouverte et transparente avec ses citoyens. Cette volonté s'est notamment traduite par de nombreuses consultations publiques concernant les décisions d'urbanisme et de vision du développement à court, moyen et long terme. La municipalité de Rimouski encourage depuis quelques années ses citoyens à venir la rencontrer, à écrire des mémoires et à participer aux débats concernant les différentes façons de développer la ville.
- 14 Enfin, le choix de Rimouski comme terrain d'étude découle aussi du fait que la ville est de petite taille, tout en étant « éloignée » des grands centres, contrairement aux études antérieures qui ont porté sur le lien entre la culture et le développement, qui faisaient plus souvent qu'autrement référence à des grandes villes ou encore à des villes centres, souvent rapprochées de grands centres.

Développement territorial durable et culture : quels liens ?

- 15 Rappelons d'abord que la culture comme moyen de développer un territoire serait une stratégie assez récente au Québec, tout en étant de plus en plus en vogue. C'est pourquoi de plus en plus de villes se dotent de politiques culturelles locales, ces dernières choisissant d'investir en culture pour profiter de ce nouveau moyen d'attirer des personnes sur leur territoire. Ce nouvel engouement ne peut s'expliquer que par les

programmes de subventions qui proviennent des gouvernements supérieurs, mais par un désir de plus en plus ardent des habitants des villes mais également hors des grands centres urbains d'avoir accès à une vie culturelle forte et diversifiée. Toutefois, notre recherche montre que le développement *par la culture* demande d'être prudent afin d'éviter les mêmes erreurs que celles commises avec le développement régional, telles que l'imposition de modèles basés sur le développement économique à court terme et la surspécialisation.

Savoir distinguer le développement culturel du développement par la culture

- 16 Notre étude a donc mis en exergue l'importance de distinguer *le développement par la culture* du *développement culturel*. Dans le cas du *développement par la culture*, il est question d'utiliser la culture comme d'un prétexte pour faire du développement, qu'il soit social ou économique. Dans le cas du *développement culturel*, il serait plutôt question d'investir en culture pour que cette dernière se développe, en investissant dans le travail des artistes, dans l'innovation dans les arts, la valorisation du patrimoine, l'éducation à la culture, bref, dans différents moyens afin d'engendrer et de développer les arts et la culture.
- 17 La différence est subtile mais elle est bien importante, et elle se trouve dans l'objectif. Notons que dans les deux cas, il peut y avoir des impacts sur le développement. Dans le cas du *développement par la culture*, nous pourrions supposer que le développement d'une ville risquerait d'en être nettement facilité et sa visibilité améliorée, que du développement économique en découlerait, que des touristes y seraient attirés, voire que des stratégies de marketing territorial seraient utilisées par les pouvoirs publics pour « vendre » la région aux investisseurs ou aux nouveaux arrivants, bref, que les impacts économiques et/ou sociaux seraient probablement positifs, ou du moins, à court terme.
- 18 Dans le cas du *développement culturel*, nous pouvons avancer l'idée que les impacts sur le développement risqueraient d'être beaucoup plus lents, mais possiblement plus durables. La créativité y serait favorisée, les créateurs seraient valorisés, la culture pourrait s'épanouir ce qui, d'une façon ou d'une autre, pourrait également engendrer du développement social et économique, mais de façon peut-être moins rapide, moins intense, mais probablement plus harmonieuse pour le territoire et pour les citoyens. Moins de touristes d'un seul coup, mais accompagnant un développement plus équilibré. De moins gros spectacles, mais des petits, plus souvent. Moins de productions à grand déploiement, mais plus d'originalité. L'idée selon nous serait de voir à un équilibre entre les deux, mais que le profit ou l'image de marque ne prime pas au détriment des artistes, de l'art et de la culture en soi.
- 19 L'idée de définir une distinction entre les deux « termes » provient du fait que dans notre étude, les acteurs locaux interrogés présentaient des discours assez flous, où *développement culturel* et *développement par la culture* semblaient entremêlés. En fait, nous avons saisi l'importance de discuter des deux types de développement de façon bien distincte, et ce, afin que les politiques soient également plus claires dans leurs objectifs. Veut-on développer une ville ou développer la culture ? Veut-on utiliser la culture ou la développer ? Peut-on faire les deux à la fois, et si oui, faut-il considérer le fait que le développement par la culture n'inclut pas nécessairement un

développement culturel ? Par exemple, le cas où l'on tenterait l'exploitation d'une vie culturelle divertissante et uniformisée pour attirer des touristes, et ce, sans investir dans la création. On peut également dans ce cas-ci faire référence aux spectacles, films ou musiques créés à la demande d'un producteur, avec un modèle répétitif et facilement commercialisable. L'exemple du Festival d'été de Québec à New Richmond est éloquent : instauré dans le but d'allonger le Festival d'été de Québec et de rentabiliser ses installations, le Festival n'a jamais eu de couleur locale, aucun argent n'a été investi pour développer la culture ou les arts localement, les organisations locales déjà présentes ont été écartées, et le Festival s'est éteint rapidement, après avoir fait plus de mal que de bien.

20 En questionnant ces types de développement, la notion de développement durable en culture devient ainsi incontournable. En faisant une analogie avec l'environnement, ce dernier peut servir à court terme à l'économie, lorsqu'on exploite les ressources naturelles, par exemple. L'environnement peut également servir à l'économie à long terme lorsqu'on choisit de protéger des aires naturelles dans le but notamment d'assurer une qualité de vie pour les habitants, revalorisant ainsi un territoire et augmentant sa valeur sur le marché. Cette distinction vaut donc aussi pour la culture. Les politiques publiques qui misent sur la culture pour engendrer du développement se traduisent généralement par des politiques sectorielles basées sur les résultats. Nombre de billets vendus, nombre de personnes présentes, produits dérivés vendus et notoriété des stars invitées. À cet égard, on oublie que la culture est quelque chose de plus profond et complexe et qu'elle peut se dénaturer si elle n'est financée et encouragée que pour ses impacts potentiels sur l'économie. Des investissements en culture qui semblaient au départ peu rentables ont pourtant souvent engendré des conséquences positives à long terme, que ce soit sur l'identité, l'éducation, la créativité ou l'innovation.

21 Les résultats de notre thèse suggèrent donc d'abord de savoir lire les politiques culturelles qui n'ont comme objectif que la rentabilité ou un marketing territorial artificiel. Sans nier les avantages économiques que la culture peut apporter à un territoire, il serait beaucoup trop réducteur de laisser la culture n'être qu'un outil de plus au développement économique. La culture pourrait ainsi perdre de son essence, ruiner la créativité des artistes et brimer les impacts autres qu'économiques qu'elle engendre.

Indicateurs de développement durable pour la culture

22 L'Institut français de l'environnement a publié cinq axes généraux où se déclinent ensuite des indicateurs de développement durable. Nous avons choisi ces cinq axes de par leur caractère généraliste, afin de pouvoir les reprendre et ainsi analyser la contribution des investissements publics en culture au développement durable des territoires :

23 Axe 1 : croissance soutenable ;

Axe 2 : patrimoines et ressources critiques ;

Axe 3 : dimensions spatiales et perspectives globales ;

Axe 4 : satisfaction des besoins des générations présentes ;

Axe 5 : long terme et générations futures (Aubertin et Vivien, 2006 :85).

24 Si les indicateurs peuvent paraître « pratiques » pour quantifier le développement

durable, Aubertin et Vivien (2006) sont pour leur part d'avis que l'évaluation se bute à de nombreuses difficultés. La première tient, bien sûr, à l'absence de consensus ou de vision partagée quant à la définition du développement durable et aux objectifs qu'on lui assigne. « Si l'on conçoit le développement durable comme l'intégration de l'économie, de l'environnement et du social, la difficulté est de combiner ces trois dimensions et de décider du poids à conférer à chacune d'entre elles » (Aubertin et Vivien, 2006 :140). De plus, les indicateurs ont la caractéristique première d'être chiffrés et ultra précis, ce qui fait en sorte que ces caractéristiques ne peuvent d'emblée s'appliquer à l'apport des investissements publics en culture dans le développement durable, puisque ces derniers ne sont pas le fruit d'analyses et de résultats concertés. Toutefois, dans une optique plus large et exploratoire, nous avons analysé l'action publique en culture en fonction des cinq axes et non en fonction d'indicateurs chiffrés.

Axe 1 : une croissance soutenable

- 25 Pour être durables, Aubertin et Vivien (2006) soutiennent que les investissements publics en culture devraient engendrer une croissance dite soutenable, c'est-à-dire qui pourra être maintenue dans le temps, soit « éco-efficace ». Elle concerne entre autres une diminution de la consommation, de la production de déchets et un plus grand respect de la terre (agriculture biologique, multifonctionnalité du territoire, etc.) (Aubertin et Vivien, 2006).
- 26 Les modèles de croissance sont souvent associés à ceux de « district » ou de « technopole ». Selon Lefebvre (2008), ils doivent cependant être réservés à des espaces à forte densité de population et d'activités où peuvent se développer de multiples formes d'interactions marchandes et non marchandes à l'intérieur même du champ culturel. Dans les « territoires culturels », c'est la fonction « output » qui domine, même si la présence de filières d'activités culturelles peut favoriser des apprentissages cognitifs chez l'ensemble des acteurs de la zone. Dans les régions à moindre densité, la fonction « input » devient alors prédominante : les performances des activités culturelles qui s'y déroulent ne peuvent être évaluées qu'à partir des seuls résultats économiques bruts (en termes de chiffres d'affaires ou d'emplois directs) ; « elles résident surtout dans la capacité de ces activités à générer des apprentissages cognitifs de haut niveau » (Lefebvre, 2008 :350). Selon Lefebvre, pour assurer une croissance soutenable, ces stratégies doivent être envisagées différemment selon la densité de la population.
- 27 Ceci étant dit, les investissements publics en culture ont la caractéristique particulière d'engendrer un type de consommation généralement sans conséquence environnementale, à moins qu'ils ne consistent en l'exploitation abusive d'une même ressource, que les autres types d'activités soient abandonnés pour lui laisser toute la place ou encore qu'ils visent une croissance trop rapide et démesurée. Dans ces cas, il va de soi que les investissements publics en culture ne peuvent contribuer à un développement durable des territoires (Godard, 2007). Toutefois, en agissant autrement et en investissant dans une optique différente, par exemple en favorisant la culture générale, l'ouverture et le rapprochement des individus, et ce, dans le respect de la multifonctionnalité du territoire et dans une optique où la consommation n'est pas l'objectif premier, il deviendrait plus évident que la culture puisse permettre une croissance soutenable. Pour être durable, donc, le recours à la notion de développement exigerait de dépasser une réflexion purement économique pour intégrer différents aspects sociaux et historiques de l'évolution économique (Moulaert et Nussbaumer, 2008).

Axe 2 : Patrimoines et ressources critiques

- 28 L'axe 2 suggère que pour que le développement soit durable, il ne faut pas qu'il compromette les patrimoines (bâti et naturels) ni les ressources critiques. Nous entendons par là la protection et la transmission du patrimoine et l'utilisation durable des ressources, notamment (Aubertin et Vivien, 2006). À ce sujet, nous pouvons questionner la stratégie qui favorise la spécialisation (par exemple, la mono activité ou la mono industrie) versus celle qui favorise la diversification des activités sur un territoire. Le fait d'investir de façon massive dans une seule industrie (ici culturelle) et ce, dans le but de créer des emplois, des clusters ou d'attirer des touristes peut mettre en danger les patrimoines et les ressources critiques (Godard, 2007). Selon Lévesque (2002), il faut remettre en question les politiques qui consistent à encourager les entreprises qui peuvent s'imposer comme « gagnantes ». Si les exemples d'échec à ces politiques sont nombreux, l'idée d'en faire de même avec la culture peut donc présenter des problèmes similaires et plutôt que de favoriser le développement par la culture, on risque de mettre en danger les patrimoines et les ressources critiques en plus d'en faire un produit vide d'intérêt (Duxbury et Campbell, 2009).
- 29 Quant au patrimoine, qui est un bien transmis, Landel et Pecqueur (2005) sont d'avis qu'il devrait plutôt être sélectionné pour répondre à des usages utiles à la construction et au développement des territoires. Son statut aurait d'ailleurs évolué : d'objet « donné » par héritage, il est devenu un « bien commun ». Il est donc non exclusif, en ce sens que le fait de le mobiliser n'empêchera pas d'autres acteurs de l'utiliser pour développer différents usages (Landel et Pecqueur, 2005). C'est aussi ce qui fait partie du concept de multifonctionnalité du territoire. Selon Prévélakis (2002 :39), le développement qui détruit le patrimoine ne peut être que provisoire : « Le patrimoine devient ainsi un élément clé du développement durable ». Le choix d'investir des deniers publics dans des projets marchands à grande envergure présente donc un danger potentiel pour le patrimoine naturel et bâti, où la protection n'est associée que rarement au profit ou au roulement de l'économie. Beaucoup de villes, moyennes et petites, et beaucoup d'espaces ruraux valorisant une ressource particulière, une tradition, un savoir-faire à la base d'une production culturelle, sont donc concernés (Leriche et al., 2008).
- 30 Billen et al. (2002) appellent « opérations de valorisation récréoculturelle à ambition marchande » le fait de modeler un territoire en fonction non pas des besoins culturels et récréatifs de la population résidente mais selon les caractéristiques d'un marché très volatil formé par les consommateurs potentiels extérieurs à ce territoire (Billen et al., 2002). Lorsque le projet culturel est à vocation marchande et qu'il se présente sous forme de partenariat public-privé, le risque qu'il accuse un recul démocratique en matière de politique territoriale serait encore plus présent (Billen et al., 2002). Bien souvent, les périmètres concernés par les projets échappent aux réglementations urbanistiques en vigueur et lorsque des procédures de concertation existent, elles sont biaisées par l'ampleur technique, financière ou symbolique du projet, là où le risque de non-respect du patrimoine et des ressources critiques devient alors important (Billen et al., 2002). De plus, « les acteurs publics et privés engagés dans la valorisation récréoculturelle à ambition marchande ne se préoccupent guère du souci légitime du droit au territoire pour les différentes couches de la population résidente » (Billen et al., 2002 :122).
- 31 En investissant des deniers publics de manière à favoriser le développement de la créativité et l'accessibilité à la culture, les pouvoirs publics investissent en ce sens dans l'appropriation territoriale des habitants, dans leur mieux-être, dans leur relation avec

le territoire, bref, ils facilitent l'éducation des citoyens pour que ces derniers comprennent mieux les enjeux qui les entourent, pour qu'ils soient plus sensibilisés aux causes environnantes, plus intéressés également à contribuer aux efforts d'embellissement, de tri des déchets, de protection du territoire, d'achat local, voire de participation au développement. Contrairement à la marchandisation de la culture qui peut transformer un patrimoine bâti et naturel en foire à touristes ou en « Disneyland », le fait de miser sur le développement social via la culture risque de favoriser davantage la protection du patrimoine et des ressources critiques. L'idée serait donc de modifier le paradigme de l'exploitation des ressources patrimoniales pour un paradigme d'utilisation durable du patrimoine naturel et bâti.

Axe 3 : Dimensions spatiales et perspectives globales

« Le développement durable invite à tenir compte de l'évolution des inégalités spatiales et donc à accorder une attention privilégiée à la mise en œuvre d'actions territorialisées » (Zuindeau, 2000 :16).

32 L'axe 3 soutient que pour être durables, les investissements publics doivent tenir compte des dimensions spatiales ainsi que des perspectives globales des conséquences qu'ils engendrent. Par là, on entend la répartition et les inégalités spatiales, l'occupation du territoire, la pression touristique sur le territoire et les considérations internationales (Aubertin et Vivien, 2006). Ainsi, nous pouvons questionner le fait que la marchandisation de la culture ne tienne peut-être pas suffisamment compte des dimensions spatiales particulières qu'offre un territoire : la marchandisation tient davantage à une certaine centralisation, à une uniformisation, où il y aurait une « déterritorialisation » des événements culturels pour leur assurer une plus grande commercialisation. À l'inverse, lorsqu'on préconise la décentralisation de la culture, où la diversification et la valorisation de la différence sont encouragées et soutenues, il y a là plus de rapprochements avec un développement durable du territoire, encourageant du même coup la spécificité des cultures : « Tout acteur, individuel ou collectif, se comporte nécessairement en fonction d'une culture plus ou moins originale ; l'absence de culture spécifique – c'est-à-dire d'une identité – entraîne anomie et aliénation et finalement disparition de l'acteur » (Guindani et Bassand, 1984 :181). Cette valorisation du territoire se traduit alors en une plus grande décentralisation culturelle et ce, dans le but de protéger les particularités locales :

« [...] la culture contribue à délimiter un territoire. Au-delà des régions à forte identité (objectivée par un patrimoine monumental caractéristique des pratiques traditionnelles, une langue et des œuvres consacrées), des territoires plus modestes peuvent également trouver leur cohérence à travers l'existence de liens sociaux entretenus à l'occasion d'activités diverses, productrices de biens et services matériels et/ou symboliques » (Lefebvre, 2008 :349).

33 Est-il correct de « parachuter » n'importe où un festival ? Selon Cettolo (2000), les modalités de l'action culturelle, faiblement « normalisables » ou « standardisables », ne sauraient être, en tout état de cause, transposables d'un territoire à l'autre. Le développement local reposerait plus sur la valorisation de ressources informelles, « immatérielles », qualitatives, que sur l'existence a priori d'infrastructures, d'équipement, de ressources matérielles. « [...] C'est aussi peut-être par un certain « art de vivre » que des événements culturels prennent sens localement » (Cettolo, 2000 :3).

Dans cette perspective, Bauthier et al. (2002 :132) suggèrent deux orientations se distinguant nettement : l'une privilégie une logique purement promotionnelle, tournée vers l'extérieur du milieu d'accueil de l'événement, alors que l'autre met en avant une logique tournée vers le milieu d'accueil lui-même. Pour la première, un événement majeur, exceptionnel ou périodique, de durée limitée, est mis sur pied d'abord pour renforcer la conscience, l'attractivité ou la rentabilité d'une destination touristique à court et/ou long terme. De tels événements fondent leur succès sur leur unicité, leur statut ou leur aptitude à saisir les occasions de créer l'intérêt et d'attirer l'attention. Cette définition place donc l'événement dans une optique de marketing territorial : l'événement n'est qu'un outil supplémentaire pour faire connaître la ville ou la région où il est organisé. Loin de nier le rôle promotionnel que peut avoir un événement, Bauthier et al. estiment que ce dernier doit aussi remplir d'autres missions pour justifier les efforts consentis lors de son organisation, au niveau aussi bien financier qu'humain. Ils arrivent donc à une deuxième définition : « L'événement, c'est ce qui fait événement d'une manière occasionnelle, récurrente ou permanente, ce qui met les dynamiques internes de la ville en relation avec les publics et des courants d'échanges externes » (Bauthier et al., 2002 :132). Selon eux, ce ne sont ni sa forme ni son contenu qui font l'événement urbain, c'est son adéquation à la ville et son inscription dans une stratégie. Cette définition a donc l'avantage de mettre l'accent sur les liens qui doivent exister entre l'événement et le tissu d'accueil : « L'événement ne doit pas seulement exister en tant que tel, il doit avoir sa place dans une stratégie plus globale de valorisation d'un territoire » (Bauthier et al., 2002 :132).

34 Finalement, le dernier point de ce troisième axe concerne les considérations internationales, où les politiques et choix publics doivent considérer les conséquences supralocales de leurs actions. Par exemple, la culture américaine est tellement exportée et diffusée qu'elle pourrait mettre en péril d'autres cultures plus fragiles. Ce qui ressort de cette analyse touche irrémédiablement les spécificités locales, où les décisions publiques devraient tenir compte autant des conséquences locales que des conséquences globales de leurs politiques afin d'assurer un développement durable des territoires.

35 L'axe 4 poursuit un peu le même objectif, cette fois en s'arrêtant sur l'idée d'intégration des populations locales, et ce, dans l'optique de satisfaire les besoins des générations présentes.

Axe 4 : Satisfaction des besoins des générations présentes

« Situé à la frontière de l'intimité et de l'extimité, l'espace public culturel nécessite des modes de gestion compatibles avec une réelle appropriation par les usagers » (Augustin et Lefebvre, 2004 :25).

36 L'idée ici est d'assurer aux générations présentes que leurs besoins seront satisfaits afin de favoriser un développement durable des territoires. Il est question ici d'inégalités, d'accessibilité, de qualité de vie, etc. (Aubertin et Vivien, 2006). Cet axe porte sur l'apport de la culture dans cette satisfaction des besoins des générations présentes, puis s'interroge sur la vocation touristique de la culture dans cette optique.

37 D'abord, si les investissements publics consentis se basent sur la créativité et l'innovation, pouvons-nous parler de croissance soutenable ? Richard Florida (2002) a popularisé le concept de « classe créative ». Si les résultats de ses études ont été vivement critiqués, et surtout l'application qu'il en a faite, il reste que le concept de

classe créative propose tout de même des éléments intéressants qui mériteraient d'autres analyses qui n'ont justement pas dans la mire d'expliquer tout un essor économique ou de servir des intérêts commerciaux (Roy-Valex, 2008). Si la culture permet aux acteurs, du sommet à la base de la hiérarchie sociale, du centre à la périphérie, de s'exprimer et de libérer leur créativité, de se confronter avec les autres acteurs, « dans ce processus culturel, les acteurs stimulent leur capacité créatrice et ce faisant, ils participent au fonctionnement et au changement de leur collectivité locale et de leur société » (Bassand et al., 1986 :47).

38 Pour être soutenable, l'idée est donc d'arrimer l'existence d'une identité culturelle locale à une unité de vie sociale bien définie, à laquelle les innovateurs (ceux qui créent) et les adoptants (ceux qui changent leurs habitudes à la suite des changements provoqués par les innovateurs) peuvent se reconnaître. Selon Bassand et al. (1986), la démocratie culturelle facilite, suscite et entraîne le changement social, tout en permettant de limiter les risques sociaux et culturels dont la société est porteuse.

[...] la culture est intimement liée à la vie en société. L'homme se cultive toujours dans un milieu social déterminé, même s'il parvient de plus en plus [...] à le dépasser pour communiquer avec les hommes d'autres cultures et pour atteindre un véritable humanisme. Si la culture est liée à la vie et à l'action, c'est bien dans un groupe, dans un milieu, dans une société que l'enfant et l'homme se cultivent, mais c'est en même temps pour se construire personnellement d'une manière originale et acquérir une liberté de plus en plus grande (Chombart de Lauwe, 1970 :16).

39 Pour être durable, la culture doit contribuer au renforcement des capacités, à l'affranchissement, à la collaboration, à des occasions de mise en réseau élargies, et à l'épanouissement individuel et communautaire (Duxbury et Campbell, 2009). Au sein du développement durable, la culture fait exister une collectivité, elle en est la mémoire, elle contribue à forger la cohésion de ses acteurs, et elle légitime leurs actions (Guindani et Bassand, 1984).

40 Il est de mise de rappeler que la culture est aussi partie prenante d'une bonne qualité de vie (Mulcahy, 1993), que cette qualité de vie est un bien public local (Zuindeau, 2000), qui permet de réconcilier les habitants avec leur ville (Terrisse, 2008). "[...] more and more people are realizing that it is the quality of life in municipalities and regions that is the decisive factor in determining overall fulfilment and happiness in life" (Shafer, 1993 :316). Selon Duxbury et Campbell (2009 :16), « sans les avantages importants liés aux arts, la vie en région serait une expérience beaucoup moins riche, moins heureuse et davantage marquée par l'isolement ».

41 Si la culture contribue aux besoins des générations présentes, elle peut aussi faire l'inverse : « [...] si le développement ignore la population d'une région quelconque, à l'intérieur d'un pays, les choses y vont de mal en pis, pour aboutir au chômage et à la migration de masse. Cette vérité se vérifie partout dans le monde, y compris dans les pays les plus développés » (Schumacher, 1973 :183). Ce que Schumacher a écrit a été par la suite confirmé par plusieurs études s'intéressant au développement touristique. Selon Mancebo (2004), un réseau culturel s'inscrit dans un bassin patrimonial qui n'est pas une entité abstraite mais un territoire vécu et approprié par ses habitants. Si l'aspect culturel passe au second plan, et si la population locale n'est pas suffisamment prise en compte, alors le réseau sera vidé de sa substance. Il risque de perdre de l'attractivité pour la clientèle touristique par une sorte d'effet « boomerang ». Pourtant, le réseau culturel pourrait contribuer à renforcer le sentiment d'appartenance territoriale, au lieu de limiter son rôle à celui d'attracteur touristique (Mancebo, 2004). « Un réseau culturel a-t-il un sens s'il ne s'insère pas dans une stratégie de

développement d'un territoire ? » (Mancebo, 2004 :216). Pour que cela soit possible, il semble nécessaire que les habitants et les acteurs économiques résidents s'approprient le réseau (Mancebo, 2004).

42 Pour Sibertin-Blanc (2008), l'élaboration de l'action culturelle dans les petites villes a suivi une grande évolution caractérisant les politiques publiques : la participation des habitants à la définition des projets culturels de territoire. Si le sentiment d'appartenance doit être maintenu, un produit qui ne correspondrait pas suffisamment aux aspirations de la population pourrait engendrer un échec (Gendreau, 1995).

43 Le tourisme culturel étant reconnu comme le segment de l'industrie du tourisme ayant connu la croissance la plus rapide, indéniablement, l'intérêt croissant à son égard peut offrir des possibilités importantes pour le renouveau économique et celui de la collectivité (Duxbury et Campbell, 2009). Toutefois, les enjeux liés à la capacité locale devraient être reconnus et abordés antérieurement ou parallèlement à toute stratégie de développement du tourisme culturel (Duxbury et Campbell, 2009).

44 Économiquement, le tourisme est très positif : il est source d'emplois (il concerne environ 15 % de la population active mondiale), d'afflux de capitaux, de devises étrangères et publiques (le secteur représente environ 10 % du PNB mondial), et enregistre environ quatre milliards de déplacements chaque année (Crabeck, 2007). Territorialement, il participe au désenclavement et à la modernisation des espaces (dans bien des régions touristiques, l'eau, le gaz, l'électricité ne seraient arrivés, sans lui, que bien plus tard). Toutefois, Crabeck soutient que les pouvoirs publics en arrivent parfois à des conceptions extensives qui voient dans le tourisme une opportunité miracle en matière de développement territorial et ce, quel que soit l'espace envisagé. Pourtant, selon elle, il est illusoire de croire que les bienfaits du tourisme ont convaincu tout le monde et qu'il soit possible de greffer une vocation touristique à n'importe quel territoire. D'un point de vue socioculturel, le tourisme fait aussi l'objet de mépris et de qualifications stéréotypées (Crabeck, 2007). « Il y a un décalage assez fréquent entre les effets d'image et la réalité économique d'un territoire soumis aux aléas du marché, à la métropolisation et à la mondialisation » (Vye, 2008 :109).

45 En privilégiant les effets de la culture sur la société et sa relation au territoire plutôt que ses impacts économiques, l'engagement et l'appropriation des citoyens aux projets culturels seraient favorisés, et ce, afin de rehausser leur sentiment d'appartenance territoriale. Cette idée vient encore une fois se confronter à celle de la marchandisation de la culture, où l'engagement des citoyens est souvent laissé de côté au profit des touristes, ou de ceux qui veulent exploiter le territoire culturel dans un but de profitabilité. Outre l'engagement et l'appropriation par les citoyens, si la marchandisation de la culture mène à une augmentation des prix et de la demande, elle mènera aussi, par ricochet, à une diminution de l'accessibilité à la culture pour les populations locales, où la satisfaction des besoins des générations présentes ne sera pas favorisée.

46 Enfin, rappelons que selon la '*Nationale League of Cities*', plusieurs villes américaines ont été prises avec des problèmes majeurs en voulant établir la culture comme service municipal essentiel, sans avoir de planification coordonnée ni de programme de développement qui auraient assuré qu'elle soit accessible à tous les citoyens (Mulcahy, 1993). Pour Rivière, le problème de l'accessibilité se trouve dans le fait que c'est aujourd'hui la quantité qui importe : pourtant, « le succès d'un musée ne se mesure pas au nombre de visiteurs qu'il reçoit, mais au nombre de visiteurs auquel il a enseigné quelque chose ! » (Rivière, 2007 :7, cité par Terrisse, 2008 :18). Pour être durable, un contrôle démocratique devrait donc pouvoir s'exercer afin que les projets culturels ne soient pas systématiquement inféodés à la logique économique et que

chacun puisse y participer (Kahn, 2010).

« L'homme qui se cultive, se dégageant des contraintes du travail, des sollicitations de la publicité, des slogans de tous ordres, est conduit à comprendre le jeu dans lequel il est impliqué et à orienter son devenir. La découverte des puissances de libération que porte en elle la culture est un des motifs qui la font désirer le plus ardemment. C'est aussi celui qui met si fortement en garde les gens contre une culture qui serait imposée et subie » (Chombart de Lauwe et Thomas, 1970 :40).

- 47 En outre, l'idée de cet axe serait de toujours garder en tête que la culture doit également servir les générations présentes, ce qui signifie une plus grande accessibilité, une éducation citoyenne, une plus grande participation des populations et ce, en considérant également l'axe suivant, soit le long terme et les générations futures.

Axe 5 : Long terme et générations futures

« [...] c'est par l'articulation des espaces de développement se déployant à différents niveaux territoriaux que le développement pourra être durable, et notamment échapper à une logique de court terme qui est celle de la mondialisation strictement marchande » (Godard, 2007 :88).

- 48 À partir des théories préalablement élaborées par d'autres auteurs, nous voyons que la marchandisation de la culture est une fois de plus décriée, entre autres parce que ce type de développement semble davantage basé sur le court terme que sur le long terme, ce qui nous ramène au point de l'axe 5 : pour que le développement soit durable, il faut penser en fonction du long terme et des générations futures. D'ailleurs, tel que signalé par Mulcahy (1993), les politiques culturelles ne peuvent être basées sur le court terme, ni sur la maximisation du profit. Le cinquième et dernier axe de développement durable suggère donc les principes de responsabilité et de précaution pour assurer un développement à long terme pour les générations futures.
- 49 Même en favorisant une décentralisation de la culture et une spécificité associée à chaque territoire, il est toujours possible de le faire uniquement pour les touristes. La question est ici de voir si les pouvoirs publics veulent investir en culture pour attirer davantage de visiteurs, « faire rouler l'économie » et ce, quitte à rendre, à long terme et pour les générations futures, la vie quotidienne moins agréable. La perte d'identité liée aux projets culturels y est souvent associée lorsqu'on n'agit pas en fonction du long terme. Quel héritage sera légué ? Quel genre de vie pourra vivre les prochaines générations ? Quel attachement culturel restera-t-il ? D'un autre côté, l'idée de proposer un investissement dans le but premier de rendre la qualité de vie intéressante pour les gens qui y vivent et qui y vivront, pourrait indéniablement rendre l'endroit intéressant pour les touristes qui seront à la recherche d'un voyage plus authentique.
- 50 Dans un contexte de marchandisation de la culture, Crabeck (2007) souligne que pour les pouvoirs publics (transformés en gestionnaires entrepreneuriaux) et pour les experts en charge de la conception des projets, la priorité porte sur l'accroissement de flux exogènes : « Ils tendent donc, volontairement ou non, à écarter du processus les caractéristiques locales du territoire, de ses habitants mais aussi des touristes déjà présents » (Crabeck, 2007 :151). Cet écartement diminuerait donc les chances de favoriser un développement durable pour les générations futures.
- 51 Pour Mulcahy (1993), les arts sont nécessaires non pas pour l'économie ou les touristes, mais pour les habitants eux-mêmes. Si trop souvent les habitants sont en faveur d'un tourisme de masse autant sinon plus que les élus locaux, c'est bien

évidemment pour les revenus qu'il génère. Mais l'expérience montre que les cas de citoyens de pays en développement qui ont abandonné leurs métiers respectifs pour œuvrer dans le tourisme engendre plus souvent qu'autrement une société de plus en plus dépendante de revenus extérieurs, soumise aux aléas financiers mondiaux, diminuant par le fait même ses capacités intrinsèques de développement, augmentant le coût de la vie et l'écart entre les riches et les pauvres – sans parler des problèmes liés à la gestion des déchets – là où on ne peut plus parler de développement durable.

52 Selon Lefebvre (2008), cette ardente obligation d'inscription dans les logiques de marché ne saurait constituer le seul horizon d'une économie de la culture soucieuse de mettre en évidence les modes de fonctionnement d'un domaine où l'on parle d'éveil des sensibilités, d'ouverture des esprits, d'échange d'expériences. Selon lui, il faudrait miser sur une économie de la culture dans laquelle les logiques économiques de concurrence et de compétitivité ne surdétermineraient pas les logiques d'accès, d'ouverture et d'échange entre les individus et les groupes. « Une économie de la culture dans laquelle l'output n'est pas subordonné à l'input » (Lefebvre, 2008 :354).

53 Ainsi, les liens entre les investissements publics en culture et le développement durable nous amènent maintenant à nous questionner sur une possible application pratique de ces liens. Dans la prochaine partie, nous définirons les conditions que nous avons établies à partir des discours et de la théorie sur le développement durable afin de développer les liens entre la culture et le développement durable et ainsi ouvrir le débat pour que le développement par la culture, à défaut de protéger les investissements en art et en culture, puisse à tout le moins contribuer au développement de façon durable.

Conditions pour que les choix publics en culture contribuent au développement de façon durable

54 Dans la prochaine partie, nous élaborerons les six conditions telles qu'élaborées dans notre étude pour que les investissements publics en culture qui visent le développement puissent agir comme vecteur de développement territorial durable. Rappelons que ces conditions ont été élaborées de façon exploratoire et nous invitons les chercheurs à les enrichir.

Éviter un développement artificiel et miser sur l'authenticité

55 Les résultats de notre étude nous ont mené à proposer comme première condition, le fait d'éviter un développement artificiel. D'abord, nous pourrions définir un développement artificiel comme étant une forme de développement souvent temporaire, initiée par des promoteurs, dont l'objectif premier est lié à des raisons monétaires. Il est caractérisé par peu ou pas d'ancrage local et par une activité ou un produit qui pourrait être présenté ou produit n'importe où. La différenciation territoriale n'existe peu ou pas et l'attachement des habitants au projet est souvent peu important. Également, les acteurs locaux n'ont souvent pas été impliqués dans le processus. L'attrait de touristes, le développement économique, le marketing territorial

et la visibilité sont généralement les arguments les plus cités. Enfin, le projet est également dépendant d'un financement important et peut être annulé à tout moment.

56 Notre recherche a montré que le fait de lier la culture au territoire amène un sens nécessaire à l'attachement de la population envers un événement. Encourager les productions culturelles locales, qui sont nées d'un attachement au territoire, encourager les personnes qui veulent transmettre leur culture à travers une production culturelle, seraient les exemples de développement par la culture les plus organiques, les plus authentiques, et qui concordent davantage avec les principes de développement durable.

57 En outre, l'idée ici serait d'éviter les développements touristiques artificiels qui ne seraient basés que sur un désir de développement économique. Pour que la culture agisse comme un vecteur de développement durable, il faudrait donc encourager ce qui est fait par les créateurs, les artistes et ce, de façon la plus naturelle possible, soit en partant de la création plutôt qu'en partant des possibles retombées.

Éviter un développement touristique exogène et envahissant

58 Selon notre étude, lorsque les pouvoirs publics n'investissent en culture que pour le tourisme, l'apport au développement durable deviendrait alors plus contestable, surtout lorsque l'activité en question serait gérée par des organisations extérieures au milieu local. De plus, l'affirmation des pouvoirs publics quant aux retombées économiques locales a été remise en question, surtout lorsque des événements existants doivent partager leur financement (souvent régional) avec des événements plus commerciaux.

59 Pour faire des investissements en culture du développement durable, il est ressorti de notre étude d'éviter de vouloir attirer des touristes à tout prix en présentant des spectacles « qui pourraient être présentés n'importe où ». L'originalité, l'ancrage local, la différenciation seraient plus viables à long terme. Or, actuellement, il semble se dessiner un phénomène plutôt inverse, où les maires et les élites locales ont compris que les spectacles à grand déploiement avaient un grand succès. Un succès commercial, oui. Mais peut-on parler de développement durable ?

60 Tel que mentionné lors de nos entretiens, « ça dépend toujours de si on voit le développement comme du développement économique ou comme des liens qu'on tisse dans son milieu » (M6, Dans Proulx, 2013 : 389). En fait, sans nier l'importance du tourisme et des spectacles à grand déploiement pour l'accès à la culture qu'ils engendrent, notamment, l'enjeu serait de voir à un équilibre qui permette à plus de gens de s'ouvrir à la musique, au théâtre, au cinéma, notamment, tout en encourageant la scène locale et les artistes locaux. Le fait de miser sur le tourisme à tout prix, et ce, sans considérer les impacts sur la population locale pourrait être nuisible à long terme, et même engendrer des villes artificielles surspécialisées et donc soumises aux mêmes problèmes que les villes mono-industrielles.

Intégrer le projet culturel au milieu

61 Dans la continuité du dernier point, pour que la culture agisse comme un vecteur de développement territorial durable, il faudrait qu'elle soit intégrée au milieu, que les activités culturelles, la production, la création soient également intégrés au milieu.

Dans cette optique, la Coopérative Paradis à Rimouski a été citée plus d'une fois en exemple comme étant un lieu où l'on intègre à la fois l'aspect technique et humain et où il y a une rencontre entre différentes pratiques d'artistes professionnels expérimentés et de la relève.

62 Pour que la culture contribue au développement de façon durable, il faudrait donc soutenir la création afin de permettre à cette dernière de s'épanouir. L'intérêt actuel à investir prioritairement dans l'événementiel laisse de côté l'aspect communautaire, l'expérimentation artistique, éducative et citoyenne.

63 Pour que la culture contribue à un développement durable du territoire, il faudrait également travailler en symbiose avec la communauté. Selon notre étude, le lien avec le développement durable serait intimement lié au rapprochement des populations locales à la culture qui se produit localement. Dans cette optique, il faudrait que la population sache reconnaître ses artistes et sache les encourager aussi. Le foisonnement de la culture à Rimouski peut-il contribuer à maintenir et à attirer les artistes à Rimouski ? « La présence de Paraloëil, de Paradis, fait en sorte que les artistes sont capables de pratiquer des choses ici sans s'expatrier » (A4, Dans Proulx, 2013 :390).

64 Autrement dit, pour que la culture agisse comme un vecteur de développement territorial durable, il faudrait qu'elle soit intégrée au milieu, et que le milieu s'intègre à la culture. Plus spécifiquement, lorsque les citoyens d'une ville se sentent interpellés et mobilisés par une activité culturelle qui serait ancrée sur le territoire, cette dernière serait davantage attribuable au développement territorial durable qu'une activité spontanée dont le premier objectif serait commercial, par exemple, ou encore qu'une activité culturelle déconnectée de son milieu.

S'assurer que le projet diversifiera l'offre culturelle

65 Pour ce qui est de la quatrième condition, c'est la diversification de l'offre culturelle qui pourrait mener à un développement territorial durable. Plus spécifiquement, cela signifie de favoriser une diversité au niveau de l'offre culturelle. De plus, notre étude montre que pour accroître l'intérêt de la population locale et des touristes, la culture doit se réinventer et se mettre à jour, innover constamment et pour ce faire, elle a aussi besoin d'investissements publics.

66 Notre étude rappelle que l'idée de la diversification serait contraire au concept de surspécialisation, qui est souvent mis de l'avant, par exemple, lorsqu'une région se présente comme celle de la sculpture, ou l'autre de la musique country. Dans l'idée de durabilité, il y aurait donc celle d'éviter de miser sur un développement trop spécialisé. Les discours analysés sont plutôt allés dans le sens d'encourager l'émergence de formes de culture qui se développeraient, sans nécessairement tout investir dans un seul créneau. Mentionnons au passage qu'il serait plutôt ennuyeux pour une population de n'avoir droit qu'à une seule forme de culture et ce, pour des raisons économico-touristiques.

67 Tout en ayant accès à différentes formes de culture, des participants ont proposé que les villes développent certains créneaux, mais en fonction des désirs et des talents des créateurs locaux et non pas en fonction d'une décision exogène qui voudrait faire d'une région LA région du théâtre, par exemple. En somme, plus de diversité en culture permettrait à la population de s'ouvrir davantage, d'être plus encline à développer de nouvelles idées et ainsi contribuer davantage au développement durable de son

territoire.

Financer adéquatement les projets culturels

68 Pour les acteurs du milieu culturel plus spécifiquement, il semble évident que pour que la culture contribue au développement territorial de façon durable, elle se doit d'être financée adéquatement. Par là, ils ont signifié le fait de financer les organismes qui existent déjà, et de les financer au « fonctionnement » plutôt que « par projet ». Ils ont réitéré leur désir de contribuer au développement de la ville de Rimouski, mais en échange, ils ont réclamé plus d'appui de la part du milieu :

« Qu'un organisme vive avec 10 000 \$ ou 30 000 \$ par année et tu penses qu'il va faire de la médiation culturelle, de la représentation, qu'il va participer à ta visibilité, et qu'il va être dynamique et aider les jeunes à sortir du décrochage scolaire... à un moment donné, ça devient complètement loufoque ! Il est où l'appui réel dans le milieu ? Il faut encourager les projets qui sont là et croire dans ces structures-là, dans le sens qu'elles ont droit à une pérennité elles aussi » (M6, Dans Proulx, 2013 :393).

69 Si investir de l'argent public en culture peut contribuer à un développement territorial durable, l'idée d'investir mieux et davantage dans les projets actuels est souvent ressorti lors de notre étude. En guise de comparaison, il convient de rappeler que dans le milieu des affaires, les subventions sont souvent récurrentes et ce, même après plusieurs années et même si l'entreprise est bien implantée. Surtout en développement régional, l'argument lié au maintien des emplois a permis et permet toujours à nombre d'entreprises d'avoir des subventions publiques importantes. À l'inverse, les subventions en culture sont souvent remises en question avant même que le projet n'ait eu le temps de s'implanter, ce qui rend la tâche des créateurs d'autant plus difficile s'ils doivent passer une grande partie de leur temps à chercher du financement plutôt qu'à créer.

70 En outre, notre étude a remis en perspective le fait qu'il faudrait soutenir ceux qui produisent l'art, ceux qui transmettent la culture, parce que sinon, indéniablement, ces derniers perdront beaucoup de temps et d'énergie qui aurait pu contribuer, justement, à favoriser un développement durable du territoire.

Éviter le piège de la commercialisation

71 La culture commerciale est présente partout sur la planète et ne cessera pas de l'être demain matin. Faire de l'argent à partir d'un produit culturel est normal et l'idée ici n'est pas de condamner cette pratique. Toutefois, il convient de rappeler que le « piège » de la commercialisation peut toutefois brimer d'autres formes de culture et c'est notamment pourquoi la vigilance est de mise lorsqu'il est question de fonds publics.

72 Si l'on veut que les investissements publics en culture contribuent à un développement durable des territoires, il faudrait donc avoir une vision plus grande que celle de vouloir faire de l'argent. Investir dans l'humain, sortir du marché, éviter le modèle capitaliste où la préoccupation des actionnaires a mené le système à l'échec, et ne pas en faire de même avec la culture. Si le modèle capitaliste n'est pas fait pour le long terme, les investissements publics en culture peuvent, et doivent, de leur côté, l'être.

73 La commercialisation de la culture n'a pas l'objectif d'engendrer un développement territorial durable. La culture n'étant pas un bien comme les autres, elle a la caractéristique particulière d'apporter beaucoup à une communauté à long terme, et d'engendrer naturellement du développement économique, sans devoir la commercialiser. C'est pourquoi il n'est pas nécessaire de la commercialiser, et qu'il serait même nuisible de le faire si l'on veut que la culture agisse comme un vecteur de développement territorial durable.

Respecter l'environnement physique naturel et/ou bâti

74 Pour que la culture agisse comme un vecteur de développement durable des territoires, il faudrait aussi, selon notre étude, qu'elle fasse partie d'un tout plus respectueux de l'environnement. Il a été question de la création de bâtiments verts, de la réutilisation d'espaces abandonnés ou dévitalisés, de la diffusion culturelle en milieu naturel, etc. Savoir redonner vie à des villes industrielles grâce à une reconversion culturelle en investissant notamment dans le patrimoine, comme ce fut le cas à Pittsburg ou dans certaines villes minières en Angleterre.

75 Entre une industrie polluante, une usine qui fume ou une mine qui détruit les cours d'eau, l'industrie culturelle est à ce niveau plutôt saine pour l'environnement. La beauté étant souvent un but recherché en culture, cette dernière est généralement associée à la protection du patrimoine bâti et naturel et offre une poésie, une sensibilisation particulière à l'environnement, à ces petites choses magnifiques du quotidien auxquelles la plupart des gens ne s'arrête pas nécessairement.

76 Si la culture fait partie d'un tout plus respectueux de l'environnement, où les structures seront réutilisées, où les investissements serviront et resserviront, qu'ils puissent être maintenus dans le temps pour assurer leur durabilité, tout en étant utiles à la communauté et respectueux de l'environnement, alors les investissements publics en culture pourront sans doute agir comme un vecteur de développement territorial durable.

Conclusion

77 Pour que la culture contribue au développement durable du territoire, il faut éviter d'en faire un produit touristique artificiel, sans ancrage local, uniformisé, sans vision à long terme, ultra commercialisé et/ou sans respect pour le patrimoine naturel et bâti. Des façons de faire du développement culturel durable ou encore du développement par la culture de façon durable sont possibles, mais ce, en s'assurant de respecter certaines conditions telles que décrites dans cet article.

78 De plus, le rôle de la culture dans le développement se joue à plusieurs niveaux. Selon les discours, les politiques publiques seraient plus souvent qu'autrement mises en place pour engendrer des impacts économiques, même si dans ces mêmes discours, dans les représentations du Québec, la culture serait bien plus que cela. À ce sujet, nous voyons se dessiner une dichotomie entre d'un côté, le discours politique (voir Agenda 21 de la culture), où l'on parle de valeurs, d'affirmation d'identité, de créativité et de vecteur social, et de l'autre côté, des politiques basées sur des redditions de compte, le développement de publics, la rentabilité et le nombre de billets vendus.

79 Rappelons en outre qu'il n'existe rien de comparable à la culture. C'est une chose

difficile à définir tant elle est complexe, tant elle est partout et tant elle peut offrir au développement social, régional, urbain, touristique et ce, de façon durable. Vouloir l'abaisser à ses seules retombées économiques risque de lui faire perdre toute sa couleur et toute sa richesse, d'où la nécessaire responsabilité de la part des pouvoirs publics de la protéger, de lui permettre de s'épanouir et de s'enrichir.

Bibliographie

Aubertin, C., et F-D. Vivien, 2006, *Le développement durable. Enjeux politiques, économiques et sociaux*. Paris, La documentation française, IRD éditions, 143 p.

Augustin, J-P. et A. Lefebvre, 2004, *Perspectives territoriales pour la culture*. Bordeaux, Éditions de la MSH d'Aquitaine, 298 p.

Bassand, M, F. Hainard, Y. Pedrazzini et R. Perrinjaquet, 1986, *Innovation et changement social. Actions culturelles pour un développement social*, Lausanne, Presses polytechniques romandes, 138 p.

Bauthier, I., J-M. Decroly, A-M. Duquesne et J-M. de Waele, 2002, « Les événements sportifs et culturels. Outil de développement territorial ou miroir aux alouettes ? ». Dans *Le développement durable des territoires*, Christian Vandermotten (dir.), Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 131-142.

Billen, C., J-M. Decroly et M. Van Criekingen, 2002, « Les mutations contemporaines de la valorisation des territoires ». Dans *Le développement durable des territoires*, Christian Vandermotten (dir.), Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 131-142.

Cettolo, H., 2000, « Action culturelle et développement local en milieu rural. Le cas de trois projets culturels en Midi-Pyrénées ». *Ruralia* (Revue de l'Association des ruralistes français), vol. 06, [En ligne] URL : <http://ruralia.revues.org/document2156.html>. Consulté le 31 mars 2009.

Chombart De Lauwe, P.-H., M.-J. Chombart De Lauwe, M. Huguet, R. Kaes, J. Larrue, S. Mollo et C. Thomas, 1970, *Images de la culture*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 216 p.

Chombart De Lauwe, P.-H., et C. Thomas, 1970, « Un problème clé : les militants et la culture ». Dans *Images de la culture*, Chombart de Lauwe (dir.), Paris, Petite bibliothèque Payot, 216 p.

Crabeck, S., 2007, « La valorisation marchande du patrimoine comme outil de développement touristique du territoire, entre mythe et réalités de terrain. Le cas de l'Abbaye de Villers ». *Territoire(s) wallon(s), hors série 2007*, [En ligne] URL : <http://cpdt.wallonie.be/sites/default/files/publications/pdf/17.-s-crabeck.pdf> Consulté le 29 septembre 2015.

Duxbury, N., et H. Campbell (2009), *Édifier et dynamiser les collectivités rurales par le biais des arts et de la créativité*. Université Simon Fraser. Vancouver, Réseau des villes créatives du Canada, [En ligne] URL : http://www.creativecity.ca/database/files/library/Duxbury__Campbell_2009_FR.pdf Consulté le 29 septembre 2015.

Florida, R., 2002, *The Rise Of The Creative Class : And How It's Transforming Work*. Leisure Basic books, 404 p.

Gendreau, A, 1995, « L'esprit des lieux : deux pratiques muséologiques dans le Bas-Saint-Laurent ». Dans *La nouvelle culture régionale*, Harvey, F. et Fortin, A. (dirs.), Québec, Éditions de l'IQRC, p. 67-82.

Godard, O, 2007, « Du développement régional au développement durable : tensions et articulations ». Dans *Territoires et enjeux du développement régional*, Amédée MOLLARD (dir), Versailles, Éditions Quae, 237 p.

Guindani, S., & Bassand, M. 1984. *Maldéveloppement régional et identité*. Lausanne : Presses polytechniques romandes.

Kahn, R, 2010, « La dimension culturelle du développement territorial », *Revue d'économie régionale & urbaine* 4/2010 (octobre), p. 625-650.

Landel, P.-A., et B. Pecqueur, 2005, « La culture comme ressource territoriale spécifique »,

communication présentée au XIème colloque de l'ASRDLF Convergence et disparités régionales au sein de l'espace européen, Bruxelles, 1-3 septembre.

Lefebvre, A., 2008, « L'économie culturelle au risque de l'économie de la création ». Dans *L'économie culturelle et ses territoires*, F. Leriche et al. (dirs), Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 381 p.

Leriche, F., S. Daviet, M. Sibertin-Blanc et J-M. Zuliani, 2008, « L'économie culturelle et ses territoires : quels enjeux ? ». Dans *L'économie culturelle et ses territoires*, F. Leriche et al. (dirs), Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 381 p.

Lévesque, B., 2002, « Le développement régional et local, avant et après la mondialisation », Dans *Quel avenir pour les régions ?*, Louis Favreau et al. (dirs), Hull, Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Université du Québec en Outaouais, 343 p.

Mancebo, F., 2004, « Terre Catalane : un réseau pour quoi faire ? ». Dans *Perspectives territoriales pour la culture*, Augustin J-P. et Lefebvre A (dirs), Bordeaux, Éditions de la MSH d'Aquitaine, p. 215-237.

Moulaert, F., et J. Nussbaumer, 2008, *La logique sociale du développement territorial*, Québec, PUQ, 153 p.

Municipalité régionale de comté de Rimouski-Neigette. 2002. *Politique culturelle* : MRC de Rimouski-Neigette.

Mulcahy, K.V., 1993, « The structure and politics of local support for the arts in the United States », Dans *Décentralisation, régionalisation et action culturelle municipale*, M. Beaulac et F. Colbert (dirs), Montréal, HEC- chaire de la gestion des arts, 367 p.

Prévélakis, G., 2002, « La réinvention du territoire ». Dans *Le développement durable des territoires*, Christian Vandermotten (dir), Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 232 p.

Proulx, Virginie. 2013. « La place de la culture dans le développement territorial durable. Analyse thématique des discours d'acteurs locaux à Rimouski », Thèse de doctorat, Rimouski, Département Sociétés, territoires et développement, Université du Québec à Rimouski, 447 p.

Rivières, G-H., 2007. « Les nouveaux musées, outils vivants de la cohésion et du développement local ». Actes du Colloque l'Inta (12-13 mars 2007).

Roy-Valex, M., 2008, « "Classe créative" et marché du travail dans l'industrie du jeu vidéo à Montréal ». Dans *L'économie culturelle et ses territoires*, F. Leriche et al. (dirs), Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 381 p.

Saint-Pierre, D., 2002, *La culture comme facteur de développement de la ville : quelques expériences étrangères*. Québec : Ministère de la Culture et des Communications (Coll. « Les écrits ») [En ligne] URL : https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/Culture_developpement_ville.pdf Consulté le 29 septembre 2015.

Statistiques Canada. 2010. Statistiques sur la ville de Rimouski.

Schumacher, E F., 1973, *Small Is Beautiful. Une société à la mesure de l'homme*, Éditions Contretemps/Le Seuil, 316 p.

Shafer, D. P., 1993, « Municipalities and regions : powerful forces in a dynamic world ». Dans *Décentralisation, régionalisation et action culturelle municipale*, M. Beaulac et F. Colbert (dirs), Montréal : HEC- chaire de la gestion des arts, 367 p.

Sibertin-Blanc, M., 2008, « La culture dans l'action publique des petites villes : un révélateur des politiques urbaines et recompositions territoriales ». *Géocarrefour*, vol. 83, no 1. [En ligne] URL : <http://geocarrefour.revues.org/4652>; DOI : 10.4000/geocarrefour.4652

Terrisse, M., 2008, « Les transformations des équipements culturels en milieu urbain : inscription dans un projet de développement territorial, approche pluridisciplinaire et gouvernance locale ». *Culture et gouvernance locale*, vol. 1, no 1. [En ligne] URL : <https://zone.biblio.laurentian.ca/dspace/bitstream/10219/256/1/002Terrisse-pp-11-28.pdf> Consulté le 29 septembre 2015.

Union des municipalités du Québec (UMQ). 2011. Agenda 21 de la culture du Québec. En ligne : http://www.umq.qc.ca/nouvelles/actualite-municipale/agenda-21-de-la-culture-du-quebec-06-12-2011/#.Tt4Gqn-D_dA.email, Page consultée le 6 décembre 2011.

Vye, D., 2008, « La place de la bande dessinée dans le développement de la ville d'Angoulême », Dans *L'économie culturelle et ses territoires*, F. Leriche et al. (dirs), Toulouse,

Presses universitaires du Mirail, 381 p.

Zuindeau, B., 2000, Développement durable et territoire. Collection « Environnement et Société », Paris, Presses universitaires du Septentrion, 517 p.

Pour citer cet article

Référence électronique

Virginie Proulx, « Les choix d'investissements publics en culture et le développement durable : sous quelles conditions ? », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 16 Numéro 1 | mai 2016, mis en ligne le 03 mai 2016, consulté le 12 juillet 2016. URL : <http://vertigo.revues.org/17149> ; DOI : 10.4000/vertigo.17149

Auteur

Virginie Proulx

Ph.D., Département Sociétés, territoires et développement, Université du Québec à Rimouski, Bur. G-330.1, 300, allée des Ursulines, Rimouski, Québec, G5L 3A1, courriel : Virginie_proulx@uqar.ca

Droits d'auteur



Les contenus de *VertigO* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.